

des mécanismes politiques par les populations rurales, malgré quelques belles pages de conclusion, n'est pas encore aussi précisément comprise que celle des citoyens.

Mais, faute de sources immédiatement accessibles, à l'impossible, nul n'est tenu. Loin des débats mémoriels qui parfois obscurcissent les faits qu'ils prétendent expliquer, G. Aubert a fait parler les archives vastes et variées dont on dispose aujourd'hui. Il dresse des révoltes de 1675 un tableau dont on ne pourra pas se passer désormais.

Philippe JARNOUX

Claudy VALIN, *Lequinio, La loi et le Salut public*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2014, 331 p., ill. n. b. et coul.

Le conventionnel morbihannais Joseph-Marie Lequinio vient de faire l'objet d'une biographie approfondie qui manquait à l'historiographie bretonne, grâce à l'ouvrage de Claudy Valin, paru aux Presses universitaires de Rennes en juin 2014. Docteur en droit, avocat à La Rochelle, l'auteur lui a d'abord consacré une thèse d'histoire, soutenue à l'université de Poitiers le 22 octobre 2004, sous le même titre que ce livre. Elle se situait dans la continuation de sa thèse de droit : *La Rochelle ville frontière au cours de la crise révolutionnaire (1790-an III)*, défendue devant l'université de Rouen en 1994. Puis, des travaux complémentaires lui ont permis de reprendre son sujet pour la présente édition.

L'ouvrage est divisé en quatre parties chronologiques dont la troisième : « L'homme d'État, septembre 1791-février 1793 » comprend 153 pages sur les 332 du livre. Mais qui est donc Lequinio et quelle fut son œuvre ? Né le 15 mars 1755, à Sarzeau, dans un milieu de petite bourgeoisie, c'est un bon exemple de la méritocratie d'Ancien Régime. Orphelin très jeune, il est recueilli par un paysan, puis chez les Trinitaires de Sarzeau où se trouve son frère aîné. Élève au collège Saint-Yves de Vannes, il est bientôt admis à la faculté de droit de Rennes où il obtient un baccalauréat de droit en 1775.

Avocat au barreau de Vannes, il plaide peu mais s'intéresse beaucoup à l'agriculture (une constante dans sa vie) : dans une ferme de Ploeren, près de Vannes, il entreprend de planter des mûriers pour les vendre aux éleveurs de vers à soie. La propriété en a gardé le nom de Kermurier. C'est alors qu'en 1780, il est élu député de la communauté de ville de Rhuy (ainsi se dénomme la future commune de Sarzeau) aux États de Bretagne, puis maire de cette communauté en 1786. Il commence alors une carrière politique dans laquelle il entre sans préparation, et il va être entraîné dans un « tourbillon d'évènements » (p. 8) pendant une courte mais riche période de la Révolution.

Il démissionne de la mairie de Sarzeau en janvier 1790 pour se consacrer à fond à la culture du mûrier, mais il accepte finalement d'être élu juge du district

de Vannes en novembre 1790. En 1791, après l'attaque de Vannes, il adhère à la Société des « Amis de la Constitution » le 26 février, ce qui lui permettra d'être admis au club des Jacobins de Paris. Il se fait alors appeler Le Quinio de Kerblay. Élu député à l'Assemblée législative le 2 septembre 1791, il participe avec beaucoup de zèle à la commission de l'agriculture et à celle des travaux publics. Il écrit de nombreux ouvrages sur les questions du moment : *L'élixir féodal*, *Les préjugés détruits*, *L'École des Laboureurs...*

Réélu à la Convention, il devient l'un des ténors de l'assemblée et vote pour la mort du roi. Nommé représentant en mission, il est d'abord envoyé en février 1793, « aux frontières du Nord » pour réorganiser l'armée ; rentré à Paris en avril, il est nommé à La Rochelle et Rochefort pour exercer une mission de « salut public », en collaboration avec les montagnards locaux au moment où la Vendée toute proche est en pleine insurrection contre la République. Avec beaucoup de vigueur et d'efficacité, il remet en activité les chantiers de la flotte, lutte contre la famine, institue une stricte et implacable justice révolutionnaire et, pour « libérer les consciences » (p. 234), mène une active politique de déprêtrisation, particulièrement dans le nord de la Charente-Inférieure. Cette dictature révolutionnaire est le sommet de sa vie politique.

Rappelé à Paris le 3 février 1794, « de la Montagne il tombe dans le Marais » (p. 284), mais il est néanmoins décrété d'accusation en juillet 1795 ; il est incarcéré deux mois et demi mais échappe à la répression. Il tente ensuite plusieurs retours en politique, en vain, et devient bientôt un véritable proscrit, vivant d'expédients, quémandant des emplois aux autorités du moment, y compris à Bonaparte. Il effectue des séjours dans le département du Nord (administrateur forestier à Valenciennes pour un an, fin 1797), et dans celui du Jura, dont il tire un ouvrage curieux : *Voyage dans le département du Jura*. En définitive, il obtient enfin un poste : en décembre 1801, il est nommé « sous-commissaire des relations commerciales » à Newport (état de Rhode-Island), aux États-Unis. Une nouvelle vie commence pour lui.

Il se marie le 24 février 1802 avec Jeanne Odette Marie de Lévis-Mirepoix, s'embarque en avril et parvient à Philadelphie le 30 mai 1802. En 1805, avec l'argent de la dot de sa femme, il achète 700 hectares en Caroline du Sud pour y planter de la vigne (travaillée par des esclaves), pour produire du vin destiné à l'exportation. Il s'est intégré à un groupe de Français exilés où il noue des relations commerciales. Il rompt alors définitivement avec la France : il démissionne de son poste, d'ailleurs quasi-inexistant, pour être naturalisé citoyen des États-Unis en 1807. Il décède brutalement le 20 août 1812, sans enfant, et sa femme meurt treize ans plus tard.

C. Valin, tout au long de son ouvrage, a choisi une double démarche : faire une biographie approfondie de Lequinio et, comme le souligne le sous-titre : « La loi et le salut public », qui claque comme une devise, écrire l'histoire de l'œuvre politique du conventionnel. Il est vrai que bien des points manquaient dans la vie de Lequinio et C. Valin nous communique ses découvertes sur l'enfance et la jeunesse

du conventionnel, sur ses activités à Kermurier, son travail concret à l'Assemblée, ou le contenu de sa pensée politique à travers ses nombreuses productions. Grâce à une correspondance avec un universitaire américain, Teodor Rawson Crane, professeur à l'université de Denver, Claudy Valin a retrouvé trace des dernières années de Lequinio jusqu'à la date précise de son décès.

Voilà donc des apports inédits très appréciables. Quelques points restent cependant encore sans réponse : quel fut le rôle de son frère aîné, le Trinitaire de Sarzeau, dans sa formation ? Comment a-t-il survécu concrètement dans sa période de proscription de 1795 à 1799 ? Comment se rapproche-t-il des milieux aristocratiques, voire chouans, quand il se marie et, surtout, quand il élabore et réalise ses projets d'acquisition de terres aux États-Unis ? L'un de ses principaux associés américains n'est autre que Joseph-Pierre Picot de Limoëlan, l'homme de la « machine infernale » qui a servi pour l'attentat contre Bonaparte et il a des associés comme de Chappedelaine, le beau-frère de Picot...

Sur le plan de l'œuvre politique, Lequinio est, pour l'auteur, un grand homme d'État, un familier de Robespierre, un héros montagnard qui voue sa vie à la Révolution et à la chose publique, notamment à La Rochelle. C'est un travailleur acharné, tant à l'Assemblée que dans les territoires où il est envoyé en mission, un incorruptible, mais un homme seul. L'admiration est patente et répétée pour le conventionnel morbihannais. C. Valin met aussi en valeur l'action du grand ami des agriculteurs, qui lutta avec fougue pour l'abolition du « domaine congéable », jugé inique et féodal ; par ailleurs, il souligne le caractère prolix de l'écrivain dont les brochures totalisent 3 500 pages !

Néanmoins, l'auteur relève les paradoxes de son personnage, et ils sont nombreux. Lequinio est contre la guerre (*Les préjugés détruits*) mais, le 20 avril 1792, il vote pour l'entrée en guerre de la France. Il est un défenseur acharné des libertés, il combat le despotisme mais, pendant la Terreur, il fait régner le « Salut public ». Il est vrai que, à rebours du sous-titre du livre, Claudy Valin conclut : « Le salut public prime sur la Loi » (p. 168). Il est contre l'esclavagisme mais, aux États-Unis, il posséda plusieurs dizaines d'esclaves. C'est un ardent ennemi des privilèges et de la noblesse, mais il épouse une femme d'une des plus anciennes familles aristocratiques françaises.

L'homme apparaît donc comme ayant eu plusieurs vies, sinon plusieurs vérités. Aux États-Unis, un de ses interlocuteurs rapporte ce résumé de sa vie politique : « [il m'a dit avoir] pris une part active et vraiment acharnée dans les guerres révolutionnaires de la France et probablement a-t-il laissé un souvenir qui n'est pas très aimable, mais la postérité lui en fera justice ». Et C. Valin ajoute : « ce voyageur n'était pas un prophète », car il estime que Lequinio a été trop souvent jugé sévèrement, comme un sanguinaire, un athée violent, un attardé, un demi-fou (p. 11), et, de ce point de vue, son livre est une véritable réhabilitation.

Enfin, relevons la présence d'un cahier d'illustrations en couleurs de vingt-quatre pages, contenant une quarantaine de photos ou reproductions de documents sur les divers lieux d'existence et de pouvoir de Lequinio : Sarzeau, Paris, le Nord, La Rochelle, les États-Unis. Ces documents pédagogiques sont un réel enrichissement de l'ouvrage, ce qui ne fait cependant pas pardonner la trentaine de coquilles, mots collés, erreurs d'orthographe ou de noms propres : Rosmadec (p. 46), La Chalotais (p. 63), Le Gros (p. 93), Le Malliaud (p. 146, 156), Theix (p. 252), etc.

Au total, on aura beaucoup de plaisir et d'intérêt à lire cette somme et à entrer dans le raisonnement de l'auteur, qui nous donne ici une biographie dense, forte et passionnante.

Bertrand FRÉLAUT

BRISACH Anne, *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale des origines à 1944. 22 : Côtes-d'Armor (anciennement Côtes-du-Nord)*, préface de Bernard CARRÉ et Anne LEJEUNE, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2014, 134 p.

Grâce à la parution de deux ou trois fascicules par an, la réalisation du projet lancé par la Bibliothèque nationale de France il y a cinquante ans et visant à répertorier les titres de la presse politique et d'information générale publiés en France jusqu'en 1944 et à indiquer leurs lieux de conservation, progresse régulièrement. Soixante-neuf départements ont été inventoriés et, désormais, chaque nouvelle parution permet souvent d'élargir le regard à la région. Ainsi, le fascicule consacré au département des Côtes-du-Nord et réalisé par Anne Brisach vient parachever la couverture des cinq départements de ce qui formait autrefois la Bretagne, jusqu'au décret du 30 juin 1941 qui en sépara la Loire-Inférieure, par application de la loi du 19 avril 1941. Le volume présentant les journaux de ce département a paru en 2009⁹ et avait été précédé par celui de l'Ille-et-Vilaine en 1969, du Finistère en 1973 et du Morbihan en 1977. Les deux derniers parus sont plus complets : au début de la collection, ces bibliographies départementales ne couvraient que la période 1865-1944 et seulement depuis 1980 chaque fascicule remonte au premier journal connu dans le département.

La liste des journaux des Côtes-du-Nord ici présentée est précédée d'une préface rédigée par deux spécialistes du département : Bernard Carré, bibliothécaire aux Archives départementales, et Anne Lejeune, directrice de cet établissement. En descendant le cours de l'histoire, ils délimitent l'évolution des titres à chaque période et fournissent au chercheur des indications précieuses sur les contextes

9. Cf. mon compte rendu dans ces colonnes, t. LXXXVIII, 2010, p. 396-398.